La dixième région économique

Autor(en): **Malet, Gustave**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **19 (1939)**

Heft 5

PDF erstellt am: **31.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-888891

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

CARTE DES RÉGIONS ÉCONOMIQUES
DE LA FRANCE
indiquant le classement des régions conformément
au décret du 28 septembre 1938
MANCHE
BELGIQUE
ALLEMAGNE
SUISSE
ITALIE
ESPAGNE
MÉDITERRANÉE
ATLANTIQUE
Lille
Amiens
Rouen
Caen
Paris
Rennes
Nantes
Nancy
Strasbourg
Dijon
Bourges
Berne
Limoges
Clermont-F.
Lyon
Grenoble
Bordeaux
Toulouse
Montpellier
Marseille
P.-DE-C.
NORD
SOMME
SEINE-INF.
AISNE
ARD.
OISE
CALV.
MANCHE
EURE
MARNE
MEUSE
MOSELLE
ORNE
S.-ET-O.
S.-ET-M.
M.-ET-M.
B.-R.
FINIST.
C.-DU NORD
I.-ET-V.
MAY.
SARTHE
E.-ET-L.
AUBE
HTE-MARNE
VOSGES
MORBIHAN
LOIRET
YONNE
H.-R.
HTE-S.
LOIRE-INF.
M.-ET-L.
L.-ET-C.
NIÈVRE
CÔTE D'OR
DOUBS
I.-ET-L.
CHER
JURA
VENDÉE
INDRE
SAÔNE-ET-LOIRE
D.-S.
VIENNE
ALLIER
CREUSE
RH.
AIN
HTE SAVOIE
CHAR.-INF.
HTE-V.
PUY-DE-D.
L.
SAVOIE
CHAR.
CORRÈZE
HTE LOIRE
ISÈRE
DORDOGNE
CANTAL
GIRONDE
LOT
ARD.
DRÔME
HTES ALP.
LOT-ET-GAR.
LOZÈRE
AVEYRON
BSSES ALP.
ALPES MARIT.
LANDES
T.-ET-G.
GARD
VAUCL.
GERS
TARN
HÉRAULT
B.-DU-R.
VAR
BASSES-PYR.
HTE-GAR.
H.-PYR.
ARIÈGE
AUDE
PYR.-ORIENT.
CORSE
LÉGENDE
Limites des régions économiques.
Limites des départements.

PREMIÈRE PARTIE : RAPPORTS AVEC LA SUISSE DES DIFFÉRENTES RÉGIONS ÉCONOMIQUES DE LA FRANCE

LA DIXIÈME RÉGION ÉCONOMIQUE

Délimitation administrative

Dans un espace s'étendant des Cévennes à la mer et du Rhône aux Pyrénées-Orientales il existe une région naturelle à laquelle la géographie, l'histoire, la tradition, ont donné une unité remarquable. Cette Région, qui encadre à peu près exactement le territoire du 16e Corps d'Armée, de la circonscription de l'Université de Montpellier, de certaines grandes administrations publiques, de certains grands Syndicats régionaux, est, à peu de choses près, la circonscription de la Xe Région Économique qui, ayant pour siège Montpellier, groupe les Chambres de Commerce de Béziers, Carcassonne, Mende, Millau, Montpellier, Narbonne, Perpignan, Rodez et Sète. Elle réunit les cinq départements de l'Aude, de l'Aveyron, de l'Hérault, de la Lozère et des Pyrénées-Orientales.

La région naturelle

Cette Région porte traditionnellement le nom de Languedoc méditerranéen. Selon la description aujourd'hui classique qu'en a fait le Prof. Louis Thomas, le sol est formé de quatre gradins qui descendent des hauts sommets vers les rivages maritimes, de quatre zones étagées qui s'étendent d'un bout à l'autre de la région : la montagne avec ses forêts, ses eaux et ses mines ; la garrigue, pierreuse ou boisée ; la plaine, avec son vignoble ; le littoral, avec ses plages basses, ses étangs et ses ports.

Le climat est le même sur l'ensemble de ce territoire ; c'est le climat méditerranéen ; avec ses ciels clairs, ses étés chauds, ses hivers tièdes, la prédominance alternée du mistral, violent et sec, et du marin, tiède et humide, qui répartit les influences méditerranéennes sur les plaines et les plateaux et, par delà les montagnes, les fait pénétrer jusqu'au Gévaudan et au Rouergue des Causses.

Si les aspects du paysage et les ressources naturelles varient avec l'altitude et la nature du sol on les retrouve tous semblables des bords du Rhône aux pentes des Pyrénées ; en haut, mêmes forêts de sapins, de pins et de hêtres, mêmes pâturages, mêmes châtaigneraies ; au pied des monts, même abondance de minerais : houilles, mines métallurgiques ; un peu partout, eaux minérales.

Partout se retrouve le triple aspect de la garrigue, les roches nues que parcourt le mouton, les bosquets de pins et de chênes alternant avec le maquis d'arbustes ; près de l'eau enfin, au creux des vallées, la vigne et l'olivier, avec le mûrier, le figuier et les arbres à fruits.

La garrigue donne encore le précieux minerai de bauxite, la chaux, le plâtre et la pierre blanche dont furent bâtis les villages, les villes et leurs monuments : cité de Carcassonne, Peyrou de Montpellier, les cathédrales et les châteaux.

Un cep abondant

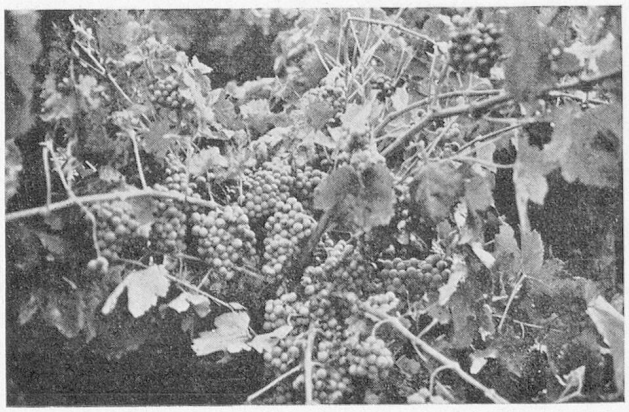

La plaine, jadis fertile en blé, porte aujourd'hui du Rhône aux Pyrénées, d'un seul tenant, le plus vaste, le plus beau, le plus riche des vignobles français.

Ce territoire s'incline vers la mer, toutes les vallées y conduisent, tous les chemins descendent des montagnes, viennent rejoindre la

10e RÉGION ÉCONOMIQUE
(Chef-lieu : Montpellier)

route nationale, le large couloir d'accès commode qui, entre les montagnes et la mer, conduit de la vallée du Rhône vers la plaine de la Garonne et la Péninsule ibérique.

La région économique

Le Languedoc méditerranéen, qui au siècle passé fut le Midi drapier, est aujourd'hui le Midi viticole. La plaine qui s'étend des Pyrénées au Rhône est le pays du vin comme la Beauce est le pays du blé, mais la proximité de part et d'autre du vignoble, d'une part de la mer, d'autre part des garrigues et de la montagne, ont permis une production diversifiée dépendant soit de la viticulture, soit des conditions du milieu.

Le vin et les industries qui s'y rattachent

La production viticole correspond approximativement à la moitié du total de la récolte de la France. Le vin produit est le vin courant. Mais si l'on doit distinguer les vins du Midi des vins du Bordelais, de la Bourgogne, des Côtes-Rôties, du Beaujolais, du Rhin et de la Champagne parce que ceux-ci sont des vins de cru ou des vins de dessert, il faut distinguer l'ordinaire du Midi de tous les autres ordinaires car, sans médire des qualités des vins courants récoltés un peu partout en France, le vin du Midi possède incontestablement toutes les qualités du véritable bon vin ; cela tient au sol qui le produit et au soleil qui le fait mûrir.

Ajoutons que la Région considérée n'est pas dénuée pour cela de terroir particulièrement renommé : les vins rouges du Minervois, des Corbières et de Saint-Georges ont des bouquets qui ne le cèdent en rien au Bordeaux. Les vins blancs de Pinet et de Maraussan rivalisent avec les Graves et les Barsac ; le muscat de Frontignan n'a pas de rival ; les vins généreux de Banyuls et des chaudes vallées de la Têt et de l'Agly, sans ressembler au Bourgogne par leur parfum, rivalisent avec eux en force et ont de fervents partisans. La liste ne serait pas complète si nous ne mentionnions pas les vins de liqueur et d'imitation fabriqués autour de l'étang de Thau, à Sète notamment.

Cueillette d'aramon près d'Arles

La technique de cette fabrication a été poussée aux derniers degrés de la perfection ; elle consiste dans la mise en œuvre de la matière première nécessaire qu'on appelle mistelle, vin dont la fermentation a été artificiellement arrêtée et qui reste par conséquent doux et sans bouquet spécial. Cette mistelle traitée par des additions d'infusions, par des ensemencements de ferments, par des vieillissements savamment dosés est transformée en toute la gamme des vins de liqueurs exotiques ; la fabrication des apéritifs à base de vin (quinquina) et du vermouth va de pair avec cette industrie.

La vie économique de la Région est suspendue à la production du vin. Ses industries prospères, ses commerces vivants, sont ceux qui dérivent du vin, qui aident à le faire venir, à le transporter, à le conserver ou à le distiller. Béziers est le Centre de l'Industrie de la distillation, quoique de très nombreuses distilleries soient installées sur tous les points du pays. A Béziers, à Carcassonne, Narbonne, Bédarieux, on trouve les principales fabriques de machines agricoles propres à la vigne : charrues, sulfateuses, soufreuses, araires, pompes, baquets, etc., etc...

Nous mentionnerons, en outre, les industries qui sont spécialisées dans la fabrication du matériel moderne complet de vinification des vins. Ces constructeurs, en contact permanent avec les propriétaires de vignobles, ont pu créer, surveiller en plein fonctionnement et progressivement perfectionner les outils qui, à l'heure actuelle, sont répandus dans toute les régions viticoles du monde où ils sont très appréciés pour

la vinification et le transvasement des vins. Les plus importantes et anciennes firmes siègent à Montpellier, Béziers, Bédarieux, Florensac dans l'Hérault, Carcassonne dans l'Aude. Dans leurs usines pourvues d'un outillage moderne perfectionné elles fabriquent des bascules pour le pesage des vendanges et des vins, des fûts, des pressoirs à main et mécaniques, des presses hydrauliques et continues, des fouloirs, des grues et, enfin, des pompes et groupes motopompes universellement connus ainsi que le petit outillage et robinetterie pour chai et wagons-foudres.

Les bords de l'étang de Thau et de Sète possèdent les plus grosses usines d'engrais, de produits chimiques, de soufre, de phosphates et de produits anticryptogamiques (sulfate de cuivre).

Sète, Frontignan, Narbonne, Montpellier, ont des raffineries de soufre, le Bousquet d'Orb une fabrique de bouteilles; des fabriques de bondes (gros bouchons de futailles) et de bouchons sont disséminées dans les Pyrénées-Orientales, de même des fabriques de caisses à échantillons. Enfin, la grosse industrie de la futaille (fabrique et location de futailles, construction de foudres) est disséminée, mais les plus importantes maisons se trouvent à Sète et à Mèze.

L'industrie de la location des wagons-réservoirs, née à Sète, s'est répandue à Montpellier, Béziers, Narbonne, Perpignan et Carcassonne.

Les productions alimentaires

En dehors de la vigne la Xe Région présente d'autres cultures; il faut mentionner autour de Perpignan une production maraîchère extrêmement active et dont les produits sont expédiés au loin. Les confins de la Région, à l'Ouest au delà de Carcassonne, appartiennent au bassin de la Garonne et une partie des terres est consacrée aux céréales. L'élevage de la volaille est pratiqué dans l'arrondissement de Castelnaudary.

Dans le haut du département de l'Aveyron, la production du blé est importante ainsi que l'élevage de bovins.

Mais la plus célèbre des productions alimentaires est celle du fromage de Roquefort. Cette industrie remonte à une époque des plus reculées, certainement antérieure à 1070.

L'élevage des brebis laitières se fait principalement dans les Causses, pays pauvre et déshérité par la nature, donc impropre à d'autres cultures; il est la seule raison de vivre d'une grande partie de la population de plusieurs départements. L'utilisation des troupeaux pour la traite du lait de brebis transformé en Roquefort continue à retenir de nombreux bras à la terre; son rendement est avantageux car l'agriculteur a, en plus, le produit de la vente de l'agneau et de la laine. Cette industrie est très fortement exportatrice, la consommation intérieure étant loin de pouvoir absorber l'intégralité de la production.

La ganterie et la bonneterie

La ganterie, dont le centre se trouve à Millau (Aveyron), s'est installée de très bonne heure dans cette région; elle doit sa réputation mondiale à ses gants d'agneaux. Pour profiter du lait des brebis nécessaire à la fabrication du fromage de Roquefort on sacrifie les agneaux vers l'âge de 5 semaines; ce sont les « regords » dont la peau mégissée sur place est travaillée par les coupeurs-gantiers, dont la réputation d'habileté et de conscience professionnelle est universellement connue. Si Grenoble s'est comme réservé le monopole des gants de chevreau, Millau n'a pas d'égale pour les gants d'agneaux. De ses usines sortent également du « Suède », du « Chamois », du « Tanné », du « Fourré », qui s'exportent par milliers de douzaines, à telles enseignes que la matière première indigène est devenue insuffisante.

Le centre de Millau, le second de France par son importance, travaille pour la province et surtout pour l'exportation. Ses meilleurs clients sont les États-Unis d'Amérique, l'Angleterre, la Suède, le Danemark, la Suisse, l'Amérique du Sud, etc.

Une autre industrie essentiellement régionale est la bonneterie de soie; elle a comme centre Ganges, dans l'Hérault. Elle est extrêmement ancienne; elle est née de l'essor donné au XVIe siècle à l'élevage du ver à soie. Elle était, au début, une industrie artisanale, la plupart des familles possédant des métiers à domicile. Elle est actuellement groupée dans des usines puissantes et dotées d'un outillage moderne perfectionné et à grand rendement.

La bonneterie a pour débouché principal le marché intérieur, mais travaille aussi en vue de l'exportation. Elle est également tributaire du marché étranger pour sa matière première qui n'est plus fabriquée suffisamment dans la région.

La production totale de notre Région en bas de soie oscille aux environs de 1.200 douzaines par jour; cela nécessite la mise en œuvre de tonnes de soie grège dont 85.000 kilos proviennent de l'étranger, à savoir la Chine et le Japon.

L'exportation des bas de luxe, qui était autrefois un débouché important, s'est amenuisée, au fur et à mesure que les barrières douanières s'élevaient dans presque tous les pays. Cependant, il s'agit là d'une industrie qui est particulièrement organisée pour répondre aux désirs d'une clientèle étrangère exigeante.

Les autres industries

Comme on ne retrouve pas en Languedoc méditerranéen, sous un ciel bas et sali de fumée, l'activité morne et concentrée des pays du Nord, on a pu affirmer à la légère que le Midi ne saurait être industriel. Cependant, en dehors des industries strictement régionales dont nous avons cité tout à l'heure les plus importantes, il convient de faire une place à part à l'industrie minière.

Le sous-sol de la Région est très riche; ses terrains de divers âges géologiques contiennent une gamme très étendue de minéraux. De la houille d'abord dans les bassins de Graissessac; des gisements de lignite à la Caunette, sur les limites de l'Aude et de l'Hérault et à Saint-Gély-du-Fesc.

La Xe Région contient des gisements d'un autre produit minéral de grande importance, à savoir la bauxite. Des mines et carrières de Villeveyrac, Villeneuve, Poussan, Quarante, sont extraites continuellement des bauxites blanches et rouges qui sont traitées à Salindres ou dans les Alpes, ou exportées. Moins riches que les gisements du Var, ceux de l'Hérault constituent cependant le second centre d'exploitation du minerai d'aluminium du monde entier.

On trouve des ocres dans l'est de la région; on exploite des mines de baryte et de talc dans la Lozère (Barjac, Villefort), dans l'Aveyron (Espézel, Saint-Geniez-d'Olt, Pessens); viennent ensuite les mines de fer, de manganèse, de plomb, de zinc, d'or et d'argent répandues sur divers points de la région, le fer dans les Pyrénées, la blende et la galène à Saint-Hippolyte, au Bleymard (Lozère), à Villardonnel (Aude); et les sables argentifères à Villardonnel; les terres arsenicales et le mispickel aurifère à Salsigne (Aude).

Enfin, des sondages de pétrole dans certains points du département de l'Hérault ont donné des résultats encourageants.

La construction métallurgique est représentée par des fabriques de quincaillerie, de machines agricoles, de construction de charpentes et principalement

En Camargue (Photo Detaille, Marseille)

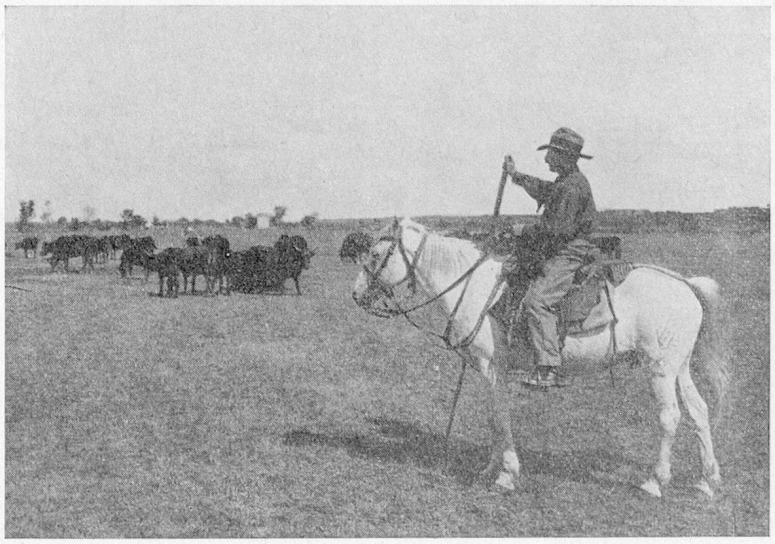

de réparation de wagons à Sète, Béziers et Narbonne, ainsi que la construction de tracteurs, citernes, camions-citernes à Béziers.

Citons à Montpellier une usine de fabrication de lits de fer et dans l'Hérault, l'Aude et les Pyrénées-Orientales, d'importantes fabriques de papier de pliage et de papier à cigarettes.

Achevons enfin cette rapide esquisse en mentionnant des industries secondaires mais qui ont cependant leur importance : la chocolaterie et confiserie à Montpellier et à Perpignan, la biscuiterie à Montpellier et à Bédarieux, la céramique grossière dans l'Hérault et dans l'Aude ainsi que dans les Pyrénées-Orientales, les vêtements confectionnés à Montpellier.

Les ports

Le développement des côtes de la Xe Région est des plus étendus, mais il ne s'y trouve que peu de ports importants à cause de l'état des rivages constitués par des plages très basses aux abords sans profondeur.

Le port de Sète, placé au cœur du Languedoc méditerranéen, constitue le véritable débouché maritime de toute la région méridionale ;

Concurremment à Gênes, il est parfaitement placé pour transiter vers la Suisse et les pays de l'Europe centrale un tonnage important de produits agricoles de l'Espagne et de l'Afrique du Nord (fruits, agrumes, primeurs, pommes de terre, vins, huiles, légumes, volailles, œufs, etc...).

L'Arlésienne

Indépendamment du transit par Sète vers la Suisse, pendant les années de guerre :

262.000	tonnes en	1915
606.000	—	1916
251.000	—	1917
322.000	—	1918

Sète continue, aujourd'hui, à transiter vers ce même pays notamment des vins du Maroc et de Grèce (5.850 tonnes en 1938) ainsi que des fruits et primeurs.

Il n'est, de plus, pas de port mieux placé pour recevoir à destination de la Suisse : les céréales et les hydrocarbures d'Amérique et de Russie.

Parmi les importations de matières premières nécessaires aux industries suisses et dont le transit par Sète est facile, il faut noter :

— Les bauxites, dont les gisements de Loupian, Villeveyrac, Villeneuve-les-Maguelone, se trouvent aux portes de Sète.

— Les cotons d'Égypte et des États-Unis.

— Les laines de Mazamet.

— Les cuirs du Maroc.

— Les bois durs du Cameroun.

— Le caoutchouc de la Guinée française et de la Côte d'Ivoire.

A plus forte raison, les usines installées sur les bords de l'étang de Thau peuvent-elles expédier économiquement vers la Suisse leurs produits industriels :

superphosphates, acide sulfurique, pétrole brut ou raffiné.

Pour assurer l'exportation des produits suisses, Sète est également bien placé, au carrefour des deux grandes voies de communication : voie ferrée de Genève à Barcelone et Valence, voie fluviale de Lyon à Bordeaux, cette dernière rendue encore plus économique le jour où sera enfin réalisé l'aménagement du Rhône de Genève à la Méditerranée.

Après Sète il faut citer Port-Vendres, abrité entre de hautes falaises.

Port-Vendres, situé à l'entrée du Golfe de Lion, a une importance exceptionnelle comme port de refuge. C'est un port extrêmement précieux comme point d'atterrissage pour les passagers voyageant entre la France et l'Afrique du Nord.

Mentionnons encore parmi les ports La Nouvelle sur la plage inhospitalière de l'étang de Sigean (Aude) relié par le Canal de la Robine au Canal du Midi et dont le tonnage est en progression. Enfin, le port de pêche d'Agde. Dans tous ces ports la pêche côtière est très active, mais les tentatives de pêche en haute mer n'ont jusqu'ici obtenu que de médiocres résultats. L'expédition du poisson à l'intérieur est en progression, les salaisons de sardines et anchois sont pratiquées à Collioure notamment.

Un inventaire, même sommaire, de la Xe Région Économique ne saurait être complet s'il ne signalait pas la place exceptionnelle occupée par les activités spirituelles.

A côté des avantages que le Languedoc méditerranéen retire de sa situation économique et de ses dons naturels, il est indispensable de mettre l'accent sur ce que lui valent l'Université et les grandes Écoles de Montpellier. Voilà des siècles que ces Écoles assurent la formation intellectuelle et professionnelle des élites provinciales. La réputation de l'enseignement donné dans les Facultés a traditionnellement attiré dans nos régions de très nombreux étudiants étrangers, contribuant ainsi au rayonnement au dehors de la culture française.

Au terme de cette étude nous pouvons, semble-t-il, affirmer que le Languedoc méditerranéen est une région harmonieusement composée, dont l'unité géographique est indéniable. Il possède des dons naturels précieux, une activité économique prospère ; traditionnellement habitué aux échanges extérieurs, il est susceptible et désireux de les améliorer dans de notables proportions avec les pays voisins et amis.

Gustave MALET,

Président de la Xe Région Economique
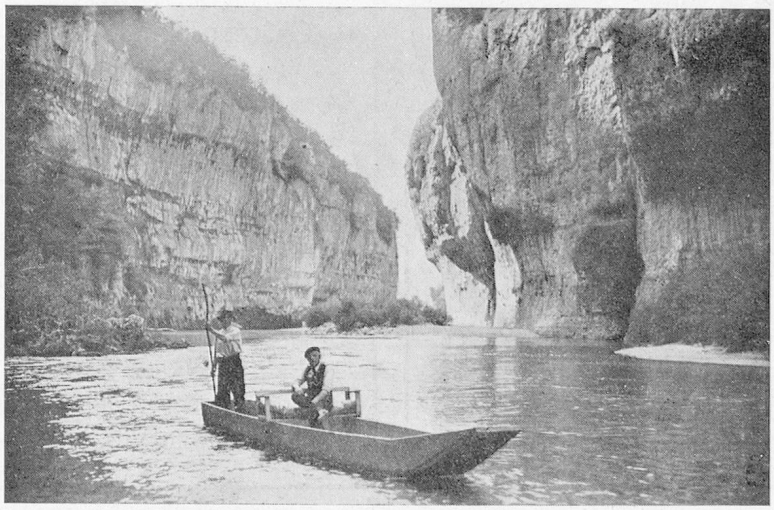
Gorges du Tarn, les Détroits